

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

## CU MANAGER TUTORAT

- > Composante : Service commun d'alternance et de formation professionnelle, Faculté de santé
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Durée : 3 ans
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle, Formation en alternance

## Présentation

Le nouveau référentiel des études en soins infirmiers qui a vu le jour en septembre 2009, instaure le passage d'une logique de disciplines et de contenus à une logique de développement de compétences.

Dans un tel contexte, le challenge est de passer d'une alternance, aujourd'hui associative, à une alternance intégrative qui vise à donner un rôle prépondérant au lieu de stage.

Jusqu'à présent, la responsabilité d'évaluation était dissociée de la responsabilité d'encadrement (les formateurs de l'IFSi allaient évaluer les étudiants sur le terrain de stage tandis que l'encadrement des étudiants était assuré par les infirmiers)

Aujourd'hui, un nouveau rôle apparaît sous la dénomination de « tuteur de stage » -au sens de la réforme- qui englobe la responsabilité de l'encadrement pédagogique en stage et de l'évaluation des compétences acquises.

Dans ce nouvel « univers » du stage, une pluralité « d'acteurs » (dont certains sont nouveaux) intervient sous la responsabilité fonctionnelle du tuteur. Ce sont :

- le maître de stage (souvent le cadre de santé) qui est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage,
- le formateur référent du stage qui aide l'étudiant à faire le lien entre les connaissances théoriques étudiées en institut de formation en soins infirmiers et le contexte du stage,
- le professionnel de proximité qui assure le suivi et la formation de l'étudiant,
- l'étudiant dont l'objectif est de développer des savoirs et compétences professionnels.

Pour que cet ensemble -au regard des exigences de la réforme- fonctionne de manière optimale dans les établissements de santé accueillant de nombreux stagiaires, le tuteur devra se situer à la confluence des préoccupations et des mises en œuvre et aura pour rôle et missions de « manager le tutorat et ses acteurs ».

## Objectifs

Développer un contexte pédagogique, organisationnel et relationnel favorable à l'apation de compétences professionnelles par le tuteuré, à savoir :

- situer la mission pédagogique du tuteur dans la formation en stage
- construire un parcours de formation adapté
- gérer la relation avec l'apprenant (le stagiaire)
- disposer des éléments et supports nécessaires pour accueillir, intégrer les futurs professionnels et participer au développement de leurs compétences
- coordonner l'action des différents acteurs du « stage »

La formation proposée s'articule autour de 3 axes incontournables et complémentaires :

- l'axe « pédagogique »,
- l'axe « managérial »,
- l'axe « projet »,

afin de donner à ce parcours la pleine dimension des compétences requises par l'exercice de la nouvelle fonction de tuteur.

## Les + de la formation

Coût de la formation :

- Entreprises ou organismes tiers : 1 990 € (+ droits universitaires)
- Inscription individuelle et demandeur d'emploi : 990 € (+ droits universitaires)

## Organisation

### Contrôle des connaissances

A partir d'une démarche tutorale mise en oeuvre dans son environnement professionnel, chaque participant devra réaliser un document écrit (à remettre en fin de formation) qui fera l'objet d'une présentation orale.

Est déclaré admis le candidat qui a obtenu la moyenne de 10/20 au travail écrit et à la présentation orale

## Admission

### Conditions d'admission

- être titulaire d'un bac+2 minimum ou d'un diplôme de niveau iii
- Par validation des acquis professionnels pour des candidats justifiant d'une expérience professionnelle significative dans le domaine visé.

Dépôt du dossier de candidature : au plus tard pour le 15 mars 2013

Début des cours : Avril 2013

## Public cible

Personnel de santé paramédical

## Infos pratiques

---

### Contacts

Eric Frappier

✉ [eric.frappier@univ-angers.fr](mailto:eric.frappier@univ-angers.fr)

SCAFOP Direction de la formation professionnelle

☎ 02 44 68 86 84

✉ [formationpro@univ-angers.fr](mailto:formationpro@univ-angers.fr)